

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

77340 Pontault-Combault

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

IMPORTANT



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ

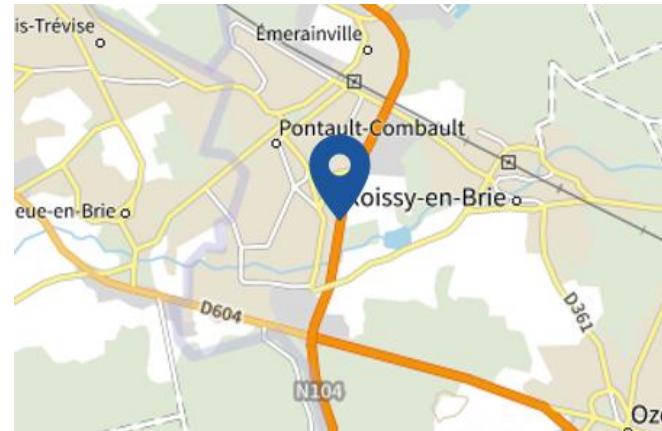
Risque d'inondation sur Pontault-combault

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PAPI : PAPI complet de l'Yerres

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 94DRIEE_IF20190002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM77

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2021	02/07/2021

Risque d'inondation sur Pontault-combault

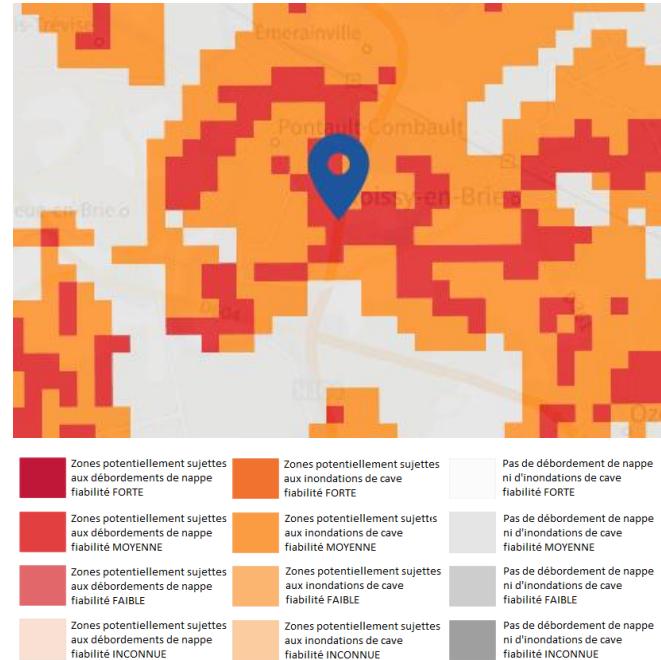
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1824833A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/2018	20/10/2018
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
INTE0200080A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2001	16/03/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
ECOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	03/11/1988
BUDD8750068A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/1987	09/10/1987
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Pontault-combault

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI complet de l'Yerres

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 94DRIEE_IF20190002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

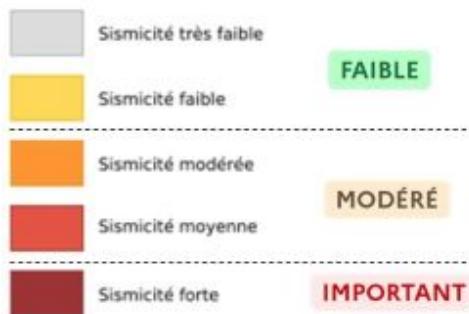
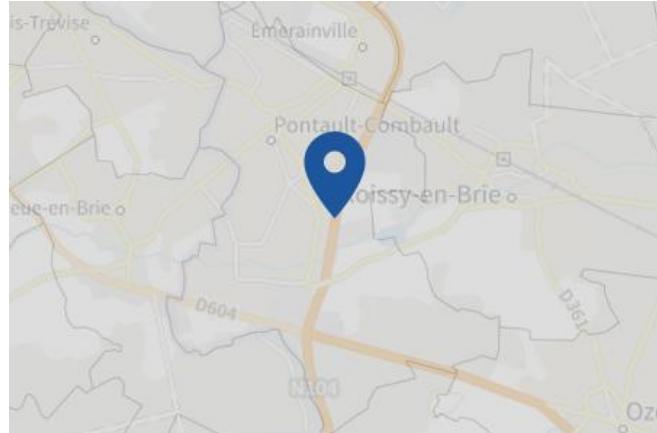
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Pontault-combault

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Pontault-combault

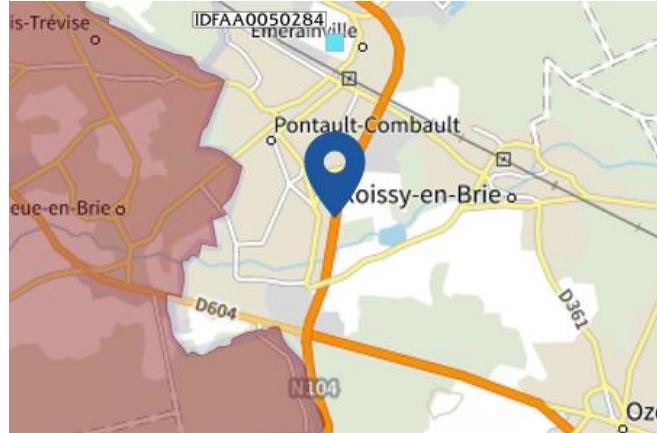
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



- | | | | |
|--|---|--|--|
|  Cave |  Carrière |  Naturelle |  Indéterminée |
|  Galerie |  Ouvrage Civil |  Ouvrage militaire |  Puits |
|  Souterrain |  Glissement |  Erosion des berges |  Effondrement |
|  Coulée |  Eboulement | | |

Informations détaillées :

PPRN : PPRsecheresse Pontault-Combault

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRsecheresse Pontault-Combault a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 11/07/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

DDRM : DDRM77

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

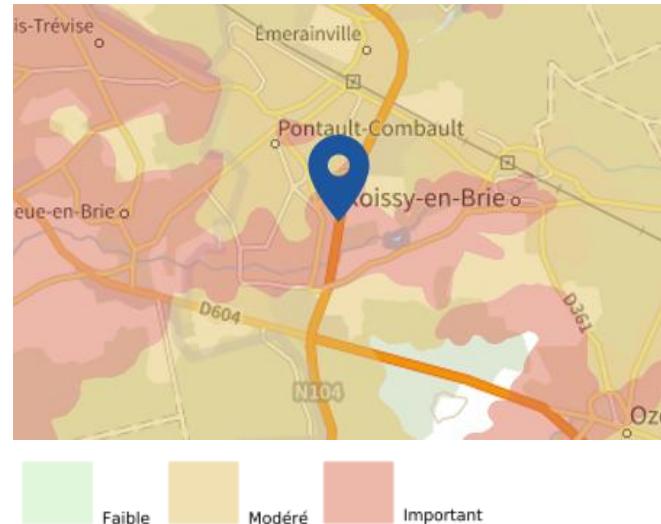
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Pontault-combault

Risque de retrait gonflement des argiles sur Pontault-Combault

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 2/3.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

8 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

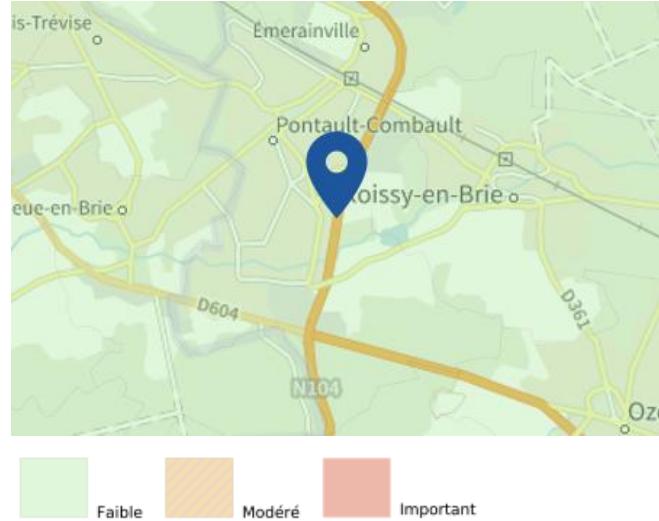
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2118485A	Sécheresse	01/07/2020	09/07/2021
INTE1917051A	Sécheresse	01/10/2018	17/07/2019
IOCE1032143A	Sécheresse	01/08/2009	13/01/2011
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE9800288A	Sécheresse	01/01/1997	29/07/1998
INTE9700484A	Sécheresse	01/01/1996	16/11/1997
INTE9500748A	Sécheresse	01/01/1991	28/01/1996
INTX9110334A	Sécheresse	01/05/1989	27/12/1991

Risque radon sur Pontault-combault

 Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Pontault-combault

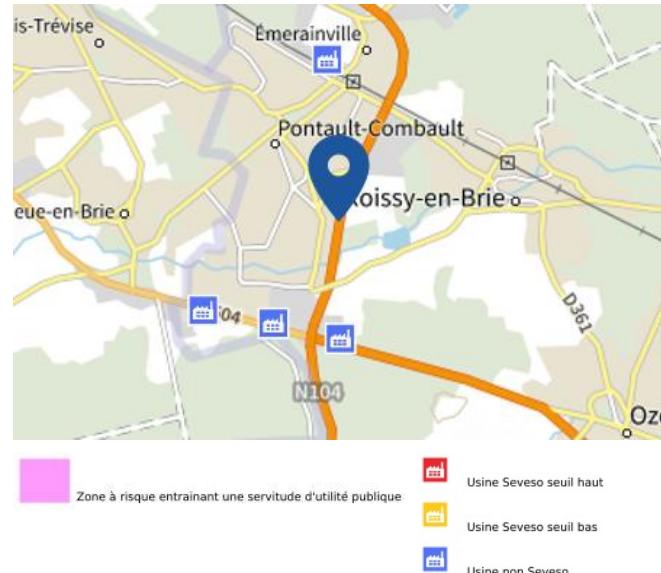
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

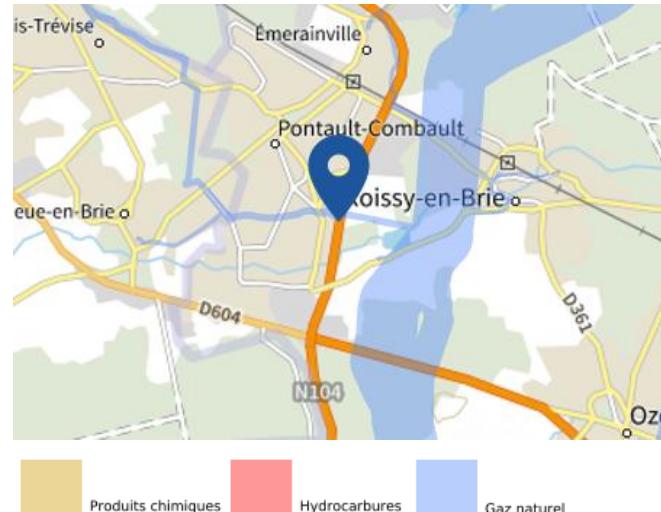
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SAS ARMABESSAIRE	Non Seveso
CARREFOUR STATIONS SERVICE	Non Seveso
COSTCO FRANCE station service	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Pontault-combault

 Risque sur la commune CONCERNÉ

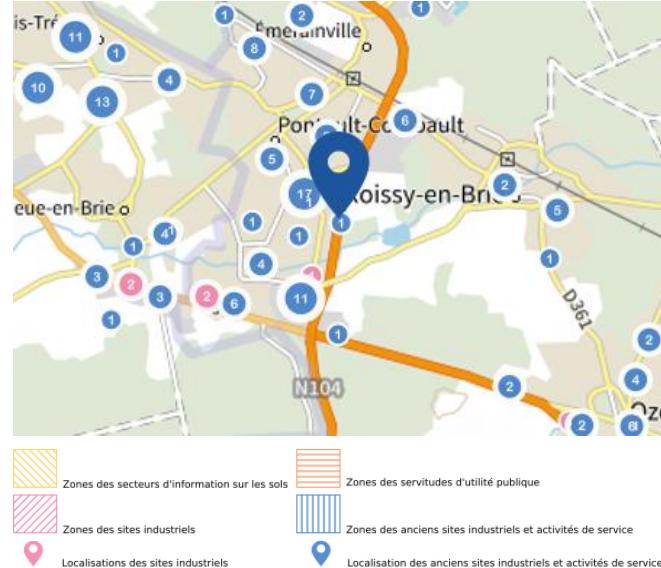
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Pontault-combault

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000628201	CHAMPOD PERRY (Ex COLORISSIMO)	Clôturée
SSP000627501	SUNCLEAR	Clôturée
SSP000627701	AA SNE SRD 77	Clôturée
SSP000627401	TLC	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

80 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3878296	Pressing	Indéterminé	
SSP3878295	Pressing	Indéterminé	
SSP3878294	Garage	Indéterminé	
SSP3878293	Dépôt de gaz liquides	Indéterminé	
SSP3878292	Fonderie zinc et aluminium	Indéterminé	
SSP3876843	Hypermarché	Indéterminé	
SSP3876842		Indéterminé	
SSP3876460		Indéterminé	
SSP3876020	Fabrication d'objet en caoutchouc	Indéterminé	
SSP3876018	Atelier de métaux	En arrêt	
SSP3876016	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3876014	Négociant en combustibles	Indéterminé	
SSP3876011	Desserte de carburants	Indéterminé	
SSP3876010	Garage	En arrêt	
SSP3875824	Garage	Indéterminé	
SSP3875823	Négociant en charbons et mazout	Indéterminé	
SSP3875822	Plomberie sanitaire - Serrurerie	Indéterminé	
SSP3875646		Indéterminé	
SSP3875409	Garage - Dépôt d'hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3875408	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP3875294	Groupement d'Intérêt Economique	Indéterminé	
SSP3875293	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3875292	Garage - Tôlerie - Peinture	Indéterminé	
SSP3875290	Galvanoplastie	Indéterminé	
SSP3875053	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3875040	Fabrique d'articles métalliques	Indéterminé	
SSP3874989	Fabrique de vernis, diluants et mastics	En arrêt	
SSP3874985	Garage	Indéterminé	
SSP3874871		En arrêt	
SSP3874870	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3874869		Indéterminé	
SSP3874867	Atelier de plastique	Indéterminé	
SSP3874866		Indéterminé	
SSP3874865	Chaudronnerie,	Indéterminé	
SSP3874729	Atelier de plastique	Indéterminé	
SSP3874724		Indéterminé	
SSP3874723	Fabrique de peinture	Indéterminé	
SSP3874552		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3874428	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3874425	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3874422	Carrefour (SA)	Indéterminé	
SSP3874421		Indéterminé	
SSP3874309	Réparation mécanique	Indéterminé	
SSP3874307		Indéterminé	
SSP3874306	Réparation mécanique	Indéterminé	
SSP3874193	Atelier de plastomères	Indéterminé	
SSP3874107	Fabrication de sacs en papier et en	En arrêt	
SSP3873959	Atelier mécanique	Indéterminé	
SSP3873916	Réparation mécanique	Indéterminé	
SSP3873915	Garage station service	Indéterminé	
SSP3873912	Construction de matériel électronique	Indéterminé	
SSP3873911	Imprimerie typographique	Indéterminé	
SSP3873789	Atelier de métaux	Indéterminé	
SSP3873786	Atelier de métaux	Indéterminé	
SSP3873783	Fonderie zinc et aluminium	En arrêt	
SSP3873587	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3873586	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3873585	Décharge	En arrêt	
SSP3873583		Indéterminé	
SSP3873447	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3873442	Auto-pneu	Indéterminé	
SSP3873320	PRESSING	Indéterminé	
SSP3873268	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3873255		Indéterminé	
SSP3873245		Indéterminé	
SSP3873002	Electricité automobile	Indéterminé	
SSP3873001		Indéterminé	
SSP3872859	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3872858		Indéterminé	
SSP3872713	Garage, EX station-service	Indéterminé	
SSP3872596	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3872412	Atelier de plastique	Indéterminé	
SSP3872409	Garage pour poids lourds	Indéterminé	
SSP3872408	Atelier de métaux	Indéterminé	
SSP3872405	Atelier de métaux	Indéterminé	
SSP3872177	Garage	Indéterminé	
SSP3872176	Atelier de métaux	Indéterminé	
SSP623634	SHURGARD SELF STOCKAGE	En arrêt	
SSP623562	BERNARD Claude	En arrêt	
SSP609207	CORREIA REMY	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

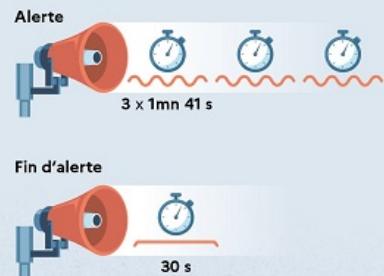
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr